Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260429-20260423_021-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
de
LA ROCHE-JAUDY
ROC'H AR YEODI
22450

Petites Cités de Caractère

Les Communes du Patrimoine Rural Bretagne

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY
-CONSEIL MUNICIPAL-
Séance du 23 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de LA ROCHE-JAUDY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Roche-Jaudy, sous la présidence de Jean-Louis EVEN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents : BONIFAY Paul, CATHELINE Yann, COADIC Danièle, COADIC Marie-Laure, COLIN Guillaume, CORDONNIER Laurent, DUGUAY Elodie, EVEN Jean-Louis, GAREL Romain, GAUTHERON Claudine, JEGOU Marie-France, LE ROUX Michel, LUCO Alain, MERLÉ Renaud, MEUR Jean-Luc, OLLIVIER-HENRY Julien, PIAT Sophie, PRIGENT Jean-Yves, TOUPIN Aziliz, VARNIER Anaïs

Procurations : CHAROUSSET Annick pour TOUPIN Aziliz, COLIN Sandrine pour COLIN Guillaume, CORBEL Tugdual pour GAREL Romain, EVEN Marie pour JEGOU Marie-France, FERRIER Florence pour VARNIER Anaïs, SALIC Mireille pour MERLÉ Renaud

Absents :

Nombre de votants (avec procuration) : 27

Date de la convocation : 17 avril 2026

Secrétaire de séance : COADIC Marie-Laure

Délibération 21 – 20260423_11

Admission en créances éteintes 2026

Le comptable public de la Roche-Jaudy demande au Conseil municipal d'admettre sur le budget de la commune, en créances éteintes, la somme de 4 182,12 €

Le Conseil municipal,

Vu les demandes et les rapports du comptable public,

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260429-20260423_021-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votes

Admet en créances éteintes la somme de 4 182,12€

Fait à la Roche-Jaudy

Le 23/04/2026

La Secrétaire

Marie-Laure COADIC

Le Maire,

Jean-Louis EVEN

MAIRIE LA ROCHE - JAUDY
CÔTES D'ARMOR